

qu'il va régler tous les problèmes? Non, parce qu'il en surviendra de nouveaux. En effet, certaines associations plus influentes tenteront d'accaparer un marché au détriment d'un autre. Le gouvernement fédéral sera obligé d'intervenir en vertu de la loi.

Les députés de l'opposition, surtout ceux qui représentent en partie une région agricole du Québec et qui ne connaissent pas les problèmes relatifs à l'agriculture dans leur province, diront au gouvernement fédéral: Vous êtes autoritaires, vous empêchez la commercialisation d'un produit ou d'un autre. Pourtant, les associations de producteurs l'auraient exigé.

Je ne veux pas m'attarder davantage, parce que je m'imagine qu'on me pense au moins sincère. Si certains députés croient que je ne suis pas allé à Sherbrooke par lâcheté, je leur dirai que je n'y ai pas été, parce que j'étais à la Chambre et que je travaillais à résoudre ce fameux problème de la mise en marché des produits agricoles, lequel ne semble pas intéresser ceux qui sont allés à Sherbrooke.

On m'a demandé de rencontrer les agriculteurs de ma région. Cela ne s'est pas déroulé comme on l'a dit. Je suis allé les rencontrer et je retournerai encore les voir. Je négocie en leur nom parce qu'ils savent que j'ai déjà tiré mon revenu de la culture de la terre. Ils savent que je les représente bien, et c'est pour cette raison que, dans ma circonscription, les créditistes sont incapables de se faire élire. On ne croit pas au «créditisme» dans ma région. Il s'agit d'agriculteurs disposés à se défendre. Ils se défendent tout seuls, et ils n'ont pas besoin de se faire chanter la pomme en période électorale ou en d'autre temps. Toutefois, lorsque vient le temps de revendiquer, l'association agricole de ma circonscription n'est ni rouge, ni bleue, ni créditiste, mais en faveur du bien commun de la classe agricole.

C'est pour cette raison que je me sens bien à l'aise lorsque je veux revendiquer des droits. Ma circonscription n'est pas composée uniquement de libéraux. En effet, il n'y en avait même pas assez, avant 1966, pour faire élire un libéral.

Non seulement les libéraux mais aussi tous les autres attendent l'adoption de la loi. Si mes honorables amis créditistes sont disposés à voter contre le projet de loi à l'étude, je me chargerai, dans le but de rendre service à la classe agricole, de dire que les députés de certains partis, et surtout ceux du Ralliement créditiste, excellent à prononcer des discours lorsque les agriculteurs sont dans les tribunes et qu'ils viennent revendiquer leurs droits. A ce moment-là, ils ne s'attaquent à aucun

[M. Côté.]

parti politique, mais à la Chambre elle-même, et une fois leurs discours prononcés, ils s'esquivent et on ne les voit pas au comité de l'agriculture.

On m'a adressé des reproches, hier, au sujet de la pénalité de \$1.25. Si le député de Témiscamingue, qui n'a pas réussi à faire élire un chef de son choix, et qui a essayé d'aider l'autre chef de l'aile provinciale du Ralliement créditiste, lors des élections du 29 avril au Québec, est capable de me prouver qu'il pourrait inciter les autorités de sa province à donner un sou pour n'importe quel produit laitier...

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Le député invoque le Règlement.

[Français]

M. Latulippe: Monsieur le président, je demanderais à l'honorable député, puisqu'il a prétendu tout à l'heure que les députés créditistes n'ont pas expliqué le bill à leurs électeurs, de quoi il parle.

Je demande à la présidence de le rappeler à l'ordre et de l'inciter à expliquer le bill. S'il veut qu'on comprenne, il faut qu'il l'explique le bill.

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant: Le rappel au Règlement du député est tout à fait motivé. La présidence s'est peut-être montrée un peu trop indulgente envers les deux côtés à ce sujet. Le secrétaire parlementaire pourrait peut-être s'en tenir au bill à l'étude, comme le lui conseille le député.

[Français]

M. Côté (Richelieu): Monsieur le président, il est malheureux que le député de Compton n'ait pas affiché la même attitude hier soir ou tout à l'heure.

De toute façon, je traiterai du principe du bill. Certains députés veulent entendre parler du bill parce qu'ils ne le connaissent pas. Ce bill vise à établir la mise en marché des produits agricoles dans l'ensemble du Canada. Le bill tend à permettre un échange de juridictions entre les provinces et le gouvernement fédéral, au sujet de la mise en marché. Le député de Témiscamingue disait tout à l'heure que la production ne constituait pas un problème, mais que c'était plutôt la distribution, et le bill traite précisément de la distribution. On s'attaquera au problème de la distribution à la condition que les députés de l'opposition sachent accepter et comprendre le bill. Je suis